



CONSOMMATION

Faciliter le quotidien
des familles

Familles Rurales Loire



**PERMANENCES JURIDIQUES
POUR LES ADHERENTS
FAMILLES RURALES**

Vous rencontrez un litige et vous souhaiteriez connaître vos droits, être écouté et accompagné par un avocat ?

N'hésitez pas à nous contacter et vous pourrez :

- ✓ Bénéficier d'une permanence juridique gratuite de qualité avec Maître Robillard : il vous conseillera, fera un premier point avec vous sur la situation que vous rencontrez et vous proposera un **recours à l'amiable** (contact téléphonique et/ou courrier)
- ✓ Si le recours à l'amiable n'aboutit pas, Maître Robillard vous exposera la suite des démarches à effectuer (sur devis, **avec une réduction de 15% des tarifs habituels** pratiqués par le cabinet.



Pour faire appel à ce service :

* Munissez-vous de votre numéro d'adhérent Familles Rurales.

* Prenez contact avec le cabinet de M^e Robillard au 04 77 92 55 06 du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.



Lieu des permanences : Chalain le Comtal (à la Fédération), Saint Just Saint Rambert et Saint-Etienne.